

L'AGGLOMÉRATION

AGENDA

FONTAINE

→ **LUNDI 30 JUILLET**
Permanence emploi
Organisée par la Mipe. Sur rendez-vous au 04 76 53 34 10. Les lundis 30 juillet et 6 août de 14 à 17 h.

Au centre social Romain-Rolland.

→ **MARDI 31 JUILLET**
Petit-déjeuner santé
Échanges conviviaux autour de la santé, la prévention... De 9 h à 10 h 30.

Sur la place des Ecrins.

SASSENAGE

→ **LUNDI 30 JUILLET**
Visite théâtralisée
"Oh nom d'une Marquise". Animation d'environ 1 h 15, suivie d'un apéritif dans la

cuisine historique du château. Tarifs : 10 à 15 €. Réservation fortement recommandée. Infos et réservation sur le site internet du château. À 19 h. www.chateau-de-sassenage.com.

→ **MARDI 31 JUILLET**
La ludothèque au parc
Des jeux pour les petits et grands vous attendent (annulation en cas de pluie). De 10 h à midi. Au Parc Sasso-Marconi.

→ **MERCREDI 1^{er} AOÛT**
Théâtre
"Point de lendemain". Durée : environ 1 h. Tarifs : de 6 € à 10 €. Infos et réservations sur le site internet du château. À 20 h 30. Du mercredi 1^{er} au jeudi 2 août, au château.

LOCALE EXPRESS

SASSENAGE

Des travaux pour l'amélioration des voies de Bus



→ Des travaux destinés à un trafic dynamique des bus sur les avenues de Romans et de Valence sont en cours actuellement et génèrent pas mal d'embouteillages sur ces grands axes, au grand désespoir des automobilistes qui ne sont pas (encore) en vacances. Des îlots séparateurs de voie vont être réduits, quelques uns supprimés et les arrêts de bus seront eux, décalés pour pouvoir faciliter la circulation sur cette avenue. Il est également question de poser des feux tricolores qui seront équipés d'un nouvel appareillage détectant la présence des bus. Un nouveau marquage routier devrait voir le jour à la fin des travaux qui se termineront fin août.

SASSENAGE/FONTAINE

Un palmarès époustoufflant



→ Oups... une erreur s'est glissée dans notre article du 26 juillet, qui présentait, entre autres, les médailles de Stéphanie Baribeau et Marion Turc, les deux chanteuses qui ont brillé à Hollywood. Lors des WCOPA (Jeux olympiques des arts), en solo, Stéphanie Baribeau a obtenu deux médailles d'argent et une en bronze, et Marion Turc trois médailles d'argent. L'équipe de France, dont elles faisaient partie, est championne du monde pour le numéro d'équipe. Leur duo Sunshine a décroché trois médailles d'or, deux plaques et le titre de champion du monde. Un palmarès époustoufflant.

SASSENAGE

Transport scolaire : les parents d'élèves montent dans le bus de la colère

À la rentrée 2018, la municipalité ne devrait plus avoir la charge du transport scolaire sur la commune. La majorité a résilié la convention qui la liait au syndicat mixte des transports commun (SMTC) pour une question « de coûts que la Ville ne peut plus supporter : 1 600 euros par an et par enfant transporté » avoue Christian Coigné, le maire.

Aujourd'hui, les parents d'élèves montent au créneau car « il n'y a aucune solution de remplacement » et estiment donc que « les choses ont été mal faites et sans aucune concertation contrairement à ce que dit le maire. Nous avons appris cela lors du dernier conseil d'école », soulignent la plupart des groupes scolaires. Sauf Rivoire de la Dame qui aurait appris au deuxième conseil qu'une réflexion à ce sujet était en cours. Le maire affirme que « nous en avons parlé dès le deuxième conseil d'école. Ce n'était alors qu'une réflexion et on ne nous a pas pris au sérieux sans doute. La décision officielle a été annoncée au dernier conseil ».

« La question était fermée, beaucoup ont pensé que c'était plié »

Étonnés, et c'est peu dire, les parents d'élèves ne goûtent vraiment pas les arguments du maire. « Il s'appuie sur le fait que le transport scolaire concernait seulement 73 élèves. Sauf qu'à la rentrée nous repassons à la semaine des quatre jours, donc les chiffres vont sans doute évoluer. On nous parle d'un pseudo-

sondage mais la vérité c'est qu'on nous a posé une seule question "le coût sera de 765 par an et par élève à la charge des familles, êtes-vous intéressés" ? D'une part le coût est évidemment trop élevé, et de l'autre la question étant fermée, beaucoup ont pensé que tout était plié ». Après cela Christian Coigné a reçu « deux familles pour qui cela pose problème. Nous allons essayer ensemble de trouver une solution individuelle. Mais je n'ai eu aucun autre retour. Je ne peux pas faire porter le coût sur les contribuables si cela ne concerne que quelques familles ».

Alors une mère de famille a fait quelques recherches (« et depuis je porte un peu le bébé ») et a alerté sur la situation la CSF (confédération syndicale des familles) dont justement « la gratuité du transport scolaire est l'un des combats, englobé dans la gratuité de la scolarité. Nous sommes représentés dans des instances ministérielles et avons un certain crédit », note Annie Giroud, qui accompagne la démarche des parents sassenageois. Ensemble, elles ont demandé et obtenu une entrevue avec le SMTC, « mais toujours pas avec la mairie ». Difficilement, les parents essaient de se concerter « mais cela s'est décidé si tard que c'est compliqué. Par contre nous avons des retours par mail, les gens pensaient vraiment qu'ils ne pouvaient rien faire. Et disent qu'ils prendront leur voiture en septembre. Voilà le seul choix qu'il nous reste ».

Katia CAZOT



Un courrier est parti à la CSF pour expliquer les motivations de la municipalité concernant la suppression du transport scolaire dès la rentrée.

Et aussi...

« La réflexion a commencé avec celle de la révision de la carte scolaire. On voulait rapprocher les familles des écoles mais, malgré nos efforts, cette carte ne sera pas prête à la rentrée », affirme Christian Coigné. Tout comme le fait que « les sorties scolaires ne seront absolument pas impactées par cette suppression ».

Le maire regrette cependant de « n'avoir jamais reçu de réponse du SMTC depuis la lettre de résiliation. Je ne sais pas qu'ils sont prêts à prendre le relais, ils ne me l'ont pas dit ». Tout en reconnaissant que « cette résiliation est partie un peu tard », il se dit être « à leur disposition s'ils veulent bien me parler ».

La réglementation est « une façon de faire »

La législation est assez simple. Le SMTC, pour toute l'agglomération grenobloise, doit organiser le transport scolaire et « hors milieu où l'offre de transport est dense, comme à Grenoble, nous offrons un aller-retour par jour ». Parfois, certaines communes souhaitent organiser elle-même ce service, « souvent un choix politique. Par exemple lorsqu'un maire souhaite offrir plus de trajets ou la gratuité pour les familles... ». Une convention est alors signée entre la ville et le SMTC pour une délégation de compétence. Ce dernier estime que le coût du transport scolaire, lorsqu'il l'organise, coûte 800 euros par an et par enfant. Il dédommage la commune à hauteur de 50 % de ce montant, laissant la Ville réaliser l'appel d'offres et « même si

le coût est plus élevé nous n'allons pas plus loin. Sur Sassenage, le coût est supérieur, c'est pour cela que la mairie annonce une prise en charge de la part du SMTC à 26 %. Mais non, nous sommes bien à 50 % du montant calculé par le SMTC ».

La Ville peut évidemment dénoncer la convention et redonner la compétence au SMTC, mais pas durant l'année scolaire, cela est stipulé dans la convention. Nous avons reçu le courrier avec accusé de réception de la mairie de Sassenage le 13 juin. Avec le préavis de trois mois, nous arrivons au 13 septembre. L'année scolaire aura débuté, la Ville est hors-délai ».

Au-delà de la pure réglementation, le SMTC regrette « le manque de communica-

tion. On aimerait tout d'abord se rencontrer et un courrier de notre part va partir en ce sens ». Durant l'été, le SMTC ne voit comment « passer les appels d'offres, recevoir les dossiers... et être prêt au 3 septembre ».

Dernier point, et non des moindres, « la Ville a l'obligation de mettre, à sa charge, un accompagnateur dans les bus scolaires pour les moins de 6 ans. Le SMTC ne mettra rien en place s'il n'a pas la garantie écrite que cela sera fait ». Une question de plus donc qui mérite « qu'on se voie. Nous n'avons pas de problème pour reprendre cette compétence mais il y a des façons de faire pour que cela se passe dans les meilleures conditions ».

Le dialogue a raté sa correspondance mais n'en est peut-être pas encore au terminus.

FONTAINE

La Dourbie, une nouvelle brasserie dans la cité

Installé à Fontaine depuis quelques mois, Renaud Maury a monté une brasserie nommée La Dourbie. Ce nom est un clin d'œil à la rivière et aux gorges dans l'Aveyron où il a passé son enfance. « Auparavant, je travaillais dans le secteur de la recherche biomédicale. Mais, je m'intéressais à la bière. J'en produisais de façon très artisanale chez moi. Je faisais goûter ce que je produisais et j'avais de bons retours. Cela m'a poussé à élaborer de plus en plus mes recettes ».

Après un cumul d'emplois depuis 2016, Renaud Maury a finalement lancé son entreprise en mars 2018 en trouvant un grand espace de 300 m² à

Fontaine. Il a effectué lui-même l'emménagement de l'entrepôt : cuves en inox, pièce climatisée et bureau. « J'ai voulu démarrer très vite ma production. C'était mon premier objectif. Aujourd'hui, je suis en plein développement », souligne Renaud Maury. Chaque semaine, celui-ci produit entre près de 1000 litres de bière : « J'utilise du grain d'orge qui vient essentiellement du nord de la France. Il y a peu de producteurs d'orge dans notre région. Actuellement, je fabrique six sortes de bières : blonde, I.P.A., ambrée, blanche, brune et fumée. En ce qui concerne cette dernière, c'est moi qui l'ai inventée : une recette originale où l'orge

est fumée au bois de hêtre ». Renaud Maury pratique la vente directe dans son entrepôt fontainois sous forme de bouteille de 33 ou de 75 cl. Il a aussi diversifié ses points de vente comme chez quelques cavistes grenoblois. Le brasseur a également intégré le marché des producteurs qui a lieu tous les mercredis place Louis-Maisonnat. « J'apprécie beaucoup cet endroit. Je rencontre les gens et je leur propose des dégustations. Ils découvrent mes bières et on passe de bons moments ! »

O.L.

Brasserie La Dourbie : 2 rue Baptiste-Marcet à Fontaine. Website : la-dourbie.fr



Renaud Maury, un passionné de la bière !

SEYSSINET-PARISSET

Soirée barbecue à la Résidence des Saulnes



Le personnel a eu bien chaud auprès du brasero mais travaillait pourtant dans la bonne humeur pour le plaisir des convives.



Le beau temps a permis aux résidents de la Résidence des Saulnes et quelques autres personnes de la commune, soit une cinquantaine de convives, de dîner dehors ce mercredi soir, alors qu'un brasero avait été allumé pour griller viandes marinées et sau-

cisses, et permettre ainsi un diner et une soirée un peu inhabituels et fort conviviaux auxquels s'étaient joints les membres du personnel de la résidence. Un événement maintenant ancré dans les traditions et à renouveler, de l'avis de tous les participants !



ISOLATION
DESIGN
SÉCURITÉ

Pour tous vos projets,
TRYBA est là !

FABRICATION FRANÇAISE

Garantie 30 ANS

DIAGNOSTIC ET DEVIS GRATUITS

CRÉDIT D'IMPÔT

(1) Selon carnet de garantie. (2) Selon conditions de la loi de finances 2018. Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de votre Espace Conseil.

ML ENTREPRISE
MONTBONNOT - DOMÈNE - VILLARD BONNOT
04 76 12 92 30
Prochainement réouverture à GRENOBLE

TRYBA
CONCEPTEUR - FABRICANT - INSTALLATEUR
tryba.com